Pertuis (84) : un prêtre ivoirien en prison pour avoir escroqué 61.000 euros à des paroissiens sous prétexte d'œuvres de charité en Afrique

01/05/2022 à 16h28



Le curé de nationalité ivoirienne a officié dans plusieurs paroisses du Vaucluse. Il lui est reproché d'avoir, à Pertuis, escroqué des fidèles pour quelque 61 000 euros sous prétexte d'œuvres de charité.

L'homme d'Église dort aujourd'hui en prison. Résultat d'un mandat d'arrêt délivré par le tribunal correctionnel d'Avignon à la suite d'un jugement par défaut du 5 janvier dernier.

Dans le cadre d'une affaire d'escroquerie et d'usage de faux en écriture présumés, il a été interpellé du côté de Clamart en région parisienne. C'est l'intervention d'un des paroissiens qui avait permis à la justice de retrouver la piste de ce curé qui a officié dans plusieurs paroisses du Vaucluse.

Armand Kodji Bietch est un prêtre du diocèse de Yopougnon en

Côte d'Ivoire venu en France dans le courant du mois de décembre 2011 dans le cadre d'un contrat d'entraide avec le diocèse d'Avignon. Il a occupé des fonctions de vicaire dans les paroisses catholiques de Pertuis, de Mazan et de Monteux dans le Vaucluse.

Plusieurs paroissiens signalent lui avoir, entre janvier 2013 et décembre 2017, remis de manière régulière des sommes d'argent ou fait des virements Western Union pour la création d'une fondation pour enfants abandonnés à Sikensi en Côte d'Ivoire.

Des personnes âgées

Hormis des espèces, les chèques et virements régulièrement effectués s'élèveraient à 61 000 euros. Un argent qu'il aurait utilisé à des fins personnelles. Les faits reprochés se sont déroulés lorsque le vicaire officiait à Pertuis.

Dans leurs auditions, les victimes, toutes âgées et pour certaines souffrantes, mettent en exergue les explications détaillées du curé pour participer à la construction de cet orphelinat en Afrique, montrant des photographies d'évolution des travaux, des documents de constitution de la fondation ou encore les besoins de voyages pour se rendre sur les lieux. Les victimes expliquent même que le prêtre leur avait assuré que l'orphelinat porterait leur nom…

Ils disent aussi avoir payé des véhicules automobiles allant jusqu'à supporter les frais d'assurances et de réparations… Un autre paroissien indique avoir également financé des études à Paris détaillant que le prévenu lui avait même présenté un diplôme Master en 2016.

(…) Le Dauphiné

(Merci à Blaireau Bondissant)